

# Quelles sont les conditions favorables à la présence d'artistes en milieu rural ?

## Atelier de réflexion, mercredi 29 février

### RAPPELS

En s'appuyant sur différentes expériences, les objectifs de l'atelier étaient :

- d'examiner les facteurs d'une présence artistique « fertile »
- d'aborder notamment le rôle des structures implantées, la question de l'accueil et de l'accompagnement des artistes, la question de la relation au territoire et aux habitants
- Intervenant-témoin : Bertrand Menguy fondateur de l'Urgence de l'art : <http://urgencedelart.free.fr/>
- Modératrice/rapporteur : Réjane Sourisseau

### 1/ CONDITIONS LIEES A LA « POSTURE » DE L'ARTISTE ET AUX CADRES DE REFERENCE

Une des conditions préalables pour qu'une présence d'artistes soit fertile sur un territoire serait que ceux-ci adoptent une « posture » où ils ne se « limitent » pas à leurs préoccupations artistiques mais se vivent comme partie prenante d'une communauté qui réfléchit à son développement en incluant les apports et questionnements de ses différents membres.

Plasticien, Bertrand Menguy fondateur de l'Urgence de l'art a choisi un camion itinérant à la fois atelier et lieu de vie pour concrétiser son désir de travailler et de vivre en milieu rural dans un habitat léger.

C'est l'envie de prendre la route qui m'a mené sur les voies du nomadisme ; j'ai besoin d'horizon, de paysages et j'avais le désir de travailler et d'habiter de manière nomade en milieu rural, où je me sens bien, tout simplement. Je n'avais pas de pratique de l'itinérance, il a fallu que j'appivoise mon outil : un camion aménagé en atelier qui à la veillée se transforme en lieu de vie. Ce véhicule me permet certes de me déplacer mais il est surtout un moyen, un prétexte pour aller « au devant de ». Il attire l'attention, les gens s'arrêtent, suscitent des questions (d'où viens-tu ?), autant de façons de créer des liens.

Ma démarche est également issue des rencontres avec des personnes qui vivent en tipis, yourtes, roulottes et autres tenants des habitats légers.

Bertrand Menguy est ainsi proche de Halem, réseau d'habitants de logements éphémères ou mobiles (<http://www.halemfrance.org/>)

Intéressé par les problématiques rurales en général, Bertrand Menguy a rejoint des réseaux de développement local et d'éducation populaire : Relier et Accueil Paysan.

Pour mettre en place mon projet, j'avais besoin de structures-relais. J'ai rencontré Accueil Paysan et Relier, réseau d'expérimentation en milieu rural dont je suis devenu administrateur car je suis aussi attiré par des problématiques qui n'ont rien à voir avec la chose artistique (peut-être suis-je un peu schizophrène ?), comme par exemple les mouvements de spéculation de la terre.

J'essaie d'apporter ce que je peux, en tant qu'artiste, sur ces thématiques.

Atypique et innovant, Relier réunit de l'expertise et du candide, des individus et des structures, cette mixité est une richesse.

Plusieurs participants ont marqué leur intérêt pour cette multiplicité des identités de l'artiste et pour les approches décloisonnées :

J'ai plusieurs casquettes : je suis à la fois fonctionnaire, parent d'élève, militante syndicale, je suis faite de tout cela, je ne suis pas seulement artiste.

Relier les champs de l'économie et des dynamiques sociales, « infuser » de l'artistique avec une conception de l'art non comme but exclusif mais comme un levier pour partager avec la société civile dans son entier me semble important.

Souvent les initiatives en milieu rural sont portées par de nombreux acteurs de la société civile, il me semble intéressant de les relier à des réseaux qui ne sont pas situés sur l'activité économique conventionnelle (comme les AMAP), et de travailler avec des acteurs ayant eux-mêmes une approche transversale ; l'activité artistique peut être prise comme un levier et pas nécessairement comme une chose en soi.

Par exemple, nous organisons un festival dont le but n'est pas de devenir le plus beau, le plus qualitatif, il vise aussi à créer des liens.

Le milieu rural n'est pas un terrain vierge qui serait propice à l'arrivée d'artistes plaqués, l'idée est plutôt de co-construire avec le territoire, de se mobiliser tous ensemble pour agir car comme le disait Alain Lefebvre, les jeux ne sont pas faits.

Deux représentants d'institutions culturelles ont témoigné de la nécessité d'approche transversale dans le cadre de leurs fonctions.

J'ai organisé hier une réunion pour préparer l'implantation d'une bibliothèque sur un territoire déshérité : les pratiques culturelles sont un souci mineur par rapport aux difficultés de vie quotidienne, nous étions une centaine, il n'a pas été question d'art et de culture institutionnelle, mais peut-être est-ce l'amont préalable pour ensuite permettre de développer des projets culturels avec des artistes (Guy Flodrops)

Lorsque l'on élabore les projets de résidences avec des communes, on doit s'intéresser au territoire dans son ensemble, y compris aux questions de voirie ; nos discussions ne sont pas cantonnées au projet artistique.

Chaque territoire présente ses caractéristiques et contraintes propres, parfois, il faut compter un an de rencontres diverses avant qu'un projet artistique voit le jour. Nous sommes là sur des démarches de fond et non des démarches techniques.

(Eric le Moal)

Dans le prolongement de cette approche « décloisonnée » Stéphanie Pryn, sociologue, a proposé de poser ainsi la question de l'atelier : plutôt que de réfléchir à comment un artiste peut être présent sur un territoire en déployant son projet artistique, il serait intéressant de voir comment l'artiste pourrait contribuer aux réflexions collectives sur le développement.

Plutôt que des artistes réfléchissent entre eux à comment s'installer et être bien quelque part, pourquoi ne pas s'ouvrir à plus d'altérité et réunir autour de la même table, des élus, des militants et des artistes pour qu'ils réfléchissent ensemble à comment ensemble ils pourraient produire du développement.

Par exemple, au sein de l'association Travail et Culture, les personnes impliquées dans les réflexions collectives sont des représentants de CE, des acteurs culturels, des consultants, des permanents d'Union syndicale...

Pour se dérouler dans des conditions favorables, la venue et la présence d'artistes devrait être le fruit d'un processus collectif, portant sur des questions qui ne concernent pas exclusivement des préoccupations artistiques ; si celles-ci existent, elles ne sont pas nécessairement « premières ».

Lorsque les projets artistiques et culturels émergent, il apparaît important de changer les cadres de référence, d'en finir, dans les faits et pas seulement dans les discours, avec les logiques de démocratisation.

Le milieu culturel s'est enfermé dans les conceptions de Malraux avec encore des attitudes élitistes ou des agissements de « missionnaires »

(Bruno Désert, chargé de mission spectacle vivant et population).

Au nom de quoi, une minorité pourrait-elle imposer à une majorité des actions qui relèvent du domaine de l'intime ? Il faut aujourd'hui sortir de la hiérarchisation des valeurs, et organiser la confrontation de ces valeurs dans le respect des unes et des autres, en reconnaissant la diversité des identités culturelles et non pas les cultures en tant que telles. Il faut s'appuyer sur les cadres éthiques qui posent ces approches : la convention pour les droits culturels de l'Unesco, la déclaration de Fribourg, et permettent de sortir du schéma, « faire accéder les uns à la culture des autres ». La république peut avoir pour mission de travailler au vivre ensemble plutôt que de proposer un modèle.  
(Stéphanie Pryn, sociologue)

## **2/ CONDITIONS LIEES AUX RESEAUX ET SAVOIR FAIRE DE STRUCTURES TIERCES ET A UNE EVOLUTION DES REPRESENTATIONS DE L'ARTISTE**

### **> Présence de structures-relais et de structures spécialisées**

Les structures relais donnent du sens à la venue d'un artiste sur un territoire tout en permettant de l'organiser sur le plan pratique.

Pour l'Urgence de l'art, la rencontre avec des réseaux différents des réseaux culturels, en l'occurrence, le réseau Relier et le réseau Accueil Paysan, a permis à la fois de donner du sens à cette présence et aussi de lui donner et d'en assurer le bon déroulement.

Arriver quelque part lorsque le voyage n'a pas été préparé en amont est délicat ; c'est tout l'intérêt d'un repérage préalable par des structures-ressources, elles facilitent les contacts, les points de chute, même si les rencontres inattendues, aléatoires se produisent.

Par contre, ces structures ressources ne sont pas toujours au fait des contraintes légales.

A Accueil Paysan, certains accueillants sont sensibles à l'activité artistique, mais de façon individuelle, les démarches ne sont pas inscrites dans le programme global, le réseau a besoin d'être accompagné pour structurer les interventions d'artistes et pour proposer un accueil dans des conditions respectueuses de la légalité.

La présence de structures tierces « spécialisées », assurant un rôle « d'intermédiaire », de « passeur » entre les artistes et les autres acteurs du territoire, est apparue comme le gage d'une présence d'artistes fructueuse, qui plus est dans le respect du cadre légal ; l'artiste étant reconnu comme un travailleur.

Au travers l'élaboration et la mise en œuvre des projets, ces structures s'attachent à faire comprendre, à valoriser les apports possibles des artistes, à expliciter en quoi consiste leur métier et à garantir des conditions d'emploi « normales », en termes de rémunération notamment.

Il n'y a pas d'art sans artistes et les associations qui organisent la venue d'artistes sont nécessaires car cette présence d'artiste suppose un travail qui implique rémunération.

Or, le travail de l'artiste souffre de représentations erronées du travail de l'artiste et la tendance est à intérioriser la gratuité comme étant « normale » pour les plasticiens.

Si l'on prétend œuvrer pour le développement durable, il faut s'emparer de l'agenda 21 de la culture qui évoque la juste rémunération des artistes.

Souvent, on constate une contradiction entre les discours sur le développement durable et les pratiques « court-termistes » des politiques ou des institutions.

(Laurent Moskovicz)

Transférer une partie des budgets d'acquisition sur des résidences d'écrivains est difficile car de nombreux élus et techniciens envisagent mal une rétribution pour des productions immatérielles. Les élus surtout sont captivés par les temps courts de l'événement et moins par les démarches au long cours de la sensibilisation. Ce temps nécessaire, en amont des interventions, est celui qui est le plus mis à mal par les collectivités. Nous sommes convoqués à agir sur le temps courts, or des temps longs sont nécessaires pour la construction de soi.

(Guy Flodrops)

De même que l'on a évoqué en introduction les « compétences remarquables » des agriculteurs, il importe de faire

reconnaître les compétences des artistes, ainsi que celles des associations qui organisent leur venue. Il faudrait travailler à une réciprocité dans la reconnaissance des compétences des uns et des autres.

(Un participant)

L'artiste est un travailleur, son travail est souvent méconnu, ou « banalisé », or ce travail mérite d'être connu, reconnu, y compris financièrement.

Il importe de défendre l'emploi artistique (paiement des charges, cadre d'emploi) et de faire connaître les revenus aléatoires des artistes.

(Eric le Moal)

### **> L'intérêt des résidences de territoires**

La forme de la résidence est particulièrement intéressante lorsqu'elle concerne plusieurs communes et qu'elle est pensée dans une approche transversale et dynamique, comme c'est le cas avec le dispositif Artistes Rencontrent Territoires (ART).

Avec le dispositif Artistes Rencontrent Territoires (ART), alors que de nombreuses communes n'ont pas pris la compétence culture, elles trouvent là la possibilité de financer des présences d'artistes autour de la notion d'intérêt communautaire. L'entrée transversale par la résidence les intéresse, entre autre peut-être comme l'un des moyens de toucher la catégorie des nouveaux habitants.

Cette présence peut révéler des choses du territoire, positives et/ou négatives, il faut l'accepter.

Il faut diversifier les regards, inviter des artistes d'horizons variés, par exemple de faire venir des artistes de l'étranger ; on constate d'ailleurs souvent que la diversité des pratiques artistiques va plus loin que les entrées géographiques. Les artistes doivent être présents sans s'ancrer.

(Eric le Moal)

### **> Elargir la formation de l'artiste**

Considéré comme faisant partie du métier, le rapport aux habitants, au territoire est intégré à certaines formations menées par des pôles artistiques.

Au pôle des arts de la marionnette que je dirige, il est important que les marionnettistes que nous formons (dans l'esprit du compagnonnage) ne soient pas hors sol : au-delà des techniques marionnettes et des outils pratiques de la professionnalisation (suivi administratif...), appréhender le rapport que l'on peut avoir des gens qui habitent quelque part fait partie du métier. Chez nous, ce volet n'est pas théorique car les jeunes artistes vont sur le terrain, ils doivent y trouver des cadres de dialogue.

(Sylvie Baillon)

### **AVIS SUR L'ATELIER, QUESTIONS, SUGGESTIONS**

- L'atelier a permis d'apporter des éléments de réponse aux questions posées et même d'affiner les questions ; l'étude de cas a pu être dépassée pour aborder, de façon plus large, la place de l'artiste dans des démarches de développement sur un territoire rural.

- Jusqu'où les enseignements concernent-ils le milieu rural ? Jusqu'où ces enseignements ne s'appliqueraient-ils pas à d'autres territoires, pas nécessairement ruraux ?

Proposer des encadrés ?

- Présentation de l'Urgence de l'art
- Présentation de Relier et Accueil Paysan
- Présentation de la démarche ARTs Artistes, résidents, territoires